

# LES DETERMINANTS SOCIAUX DE LA PERSISTANCE DES VENTES DE TERRES EN COTE D'IVOIRE CAS DU PAYS TOURA.

**Bouh Anicet TOKPA**

*Doctorant en sociologie*

*Université Alassane Ouattara, Bouaké*

*anicet2tokpa@gmail.com*

*0767558578 / 0544437920*

## Résumé

*La gestion du foncier dans les pays en développement demeure un souci majeur, en ce sens que, de façon récurrente, les conflits fonciers apparaissent au cœur des débats publics. Cela est d'autant plus vrai lorsqu'on jette un regard sur l'état du foncier dans les zones forestières de la Côte d'Ivoire et plus singulièrement en pays Toura. Depuis la rébellion armée de septembre 2002, la terre des Toura connaît une aliénation. Ainsi, la terre ou/et forêt, Déesse aussi bien qu'une réalité matérielle sacrée, qui est la principale source de revenu pour ces paysans, est devenue une vulgaire marchandise dont le prix est discuté au marché. Malgré la fin de la crise et le retour à la stabilité, les ventes de terres ou/et de forêts s'intensifient au fil des années au point de consumer les patrimoines fonciers coutumiers. Cette étude met en lumière l'aliénation des patrimoines fonciers coutumiers en pays Toura. A cet effet, les théories de la justification et l'analyse stratégique ont été mobilisées. La démarche méthodologique de cette étude a donc inclus l'ensemble des techniques et outils, propres à la méthode qualitative, pouvant permettre la collecte et l'analyse des données ethnographiques. A l'analyse, on retient que les ventes de terres ou/et de forêts sont dues à la situation anémique et les stratégies utilisées par les acheteurs.*

**Mots clés :** *ventes, terres/forêts, pays Toura.*

## Abstract

*Land management in developing countries remains a major concern, in the sense that land conflict often appears at the heart of public debates. This is all the more true when we take a look at the state of land in Toura country. Since the armed rebellion of September 2002, the land of the Toura has experienced alienation. Thus, the land heritage which, goddess as well as a sacred materials reality, which is the main source of income for these peasants, has become a vulgar commodity whose prices discussed in the market. Despite the end of crisis and the return to stability with the administration, sales of land and/ or forests have intensified over the years to the point of consuming customary land holdings. This study highlights the alienation of customary land heritage in the Toura country. To this end the theory of system justification and that rational choice were mobilized. The methodological approach therefore included all the techniques and tools specific to the qualitative method that could allow the collection and analysis of ethnographic data. On analysis, were tain that the sales of land and/ or forests are to anomic situation and the strategies mobilized by the foreigners.*

**Keywords:** *sales, land or/ and forest, Toura country.*

## Introduction

En Côte d'Ivoire, malgré un taux de croissance économique record (8,6 % selon le gouvernement ivoirien) depuis 2012, la pauvreté reste élevée. Même si le gouvernement revendique une diminution de 55,4% en 2001 à 39,45% en 2018 soit une baisse de 15,6 points de pourcentage, l'augmentation de 88,4% du produit intérieur brut (PIB) par habitant (revenu moyen par habitant), passé à 1213 dollars US en 2019, plus de 10 millions d'Ivoiriens vivent encore dans la pauvreté. L'évidence est que « La croissance économique profite à certaines personnes, une minorité. En Côte d'Ivoire 10% des plus riches profitent de 30% de la richesse du pays. C'est ce qui explique l'émergence de cette pseudo classe moyenne qui se situerait autour de 27% de la population » PRAO (2020). « Elle n'a pas été porteuse de diversification économique, d'emplois décents, de développement social mais de coûts socio-environnementaux et la pauvreté reste élevée » (BAD, 2015). Dans un tel contexte d'indigence économique, les ventes de terres semblent traduire le choix des paysans de Yiligré pour se relancer financièrement. Cependant, les constats sur l'amenuisement des ressources foncières coutumières et la dégradation continue des liens sociaux suscitent les interrogations suivantes qui constituent le fondement de notre problématique. Pourquoi les paysans se dépossèdent-ils de leur principale source de revenu et leur identité culturelle en tant que peuple ? Comment les terres sont devenues des marchandises ? Ces questions fondamentales conduisent à émettre l'hypothèse de recherche suivante : le choix des ventes de terres trouve son explication dans la détérioration des liens sociaux, la mauvaise foi de certains paysans et les stratégies mobilisées pour acquérir les terres ou/et forêts. Partant de là, la présente étude vise à expliquer et comprendre la persistance des ventes de terres ou/et de forêts. Cette étude s'appuie sur la théorie de la justification et l'analyse stratégique. La théorie de la justification est une forme d'argumentation mobilisée pour faire valoir un point de vue, défendre une action pour en montrer le bien-fondé et lui conférer une légitimité. En tant que telle, la justification est fondée en raison mais aussi en pratique et vient souvent après une action, un jugement, une décision, etc., pour asseoir son acceptabilité. Ainsi, motivé par le désir ou la nécessité de légitimer les ventes de terres ou/et de forêts, le paysan mobilise les justifications

appropriées. C'est finalement l'exigence de légitimation d'une parole, d'un comportement, d'une attitude ou d'une action qui pousse ce dernier à rendre explicite les raisons et les motifs des ventes de terres plutôt que d'autres options. (Boltanski et Thévenot cité par Nachi 2013). A travers cette théorie, nous entendons, à partir des propos des paysans, mettre en évidence les arguments qui fondent le choix des ventes terres ou/et forêts. Quant à l'analyse stratégique, Cette théorie est un modèle d'analyse élaboré par Michel CROZIER et Erhard FRIEDBERG (1982). Elle permet de comprendre comment des individus rationnels agissent à l'intérieur d'une organisation ou au sein d'une société caractérisée par des relations de pouvoir. Il y a pouvoir, selon eux, lorsqu'un individu A disposant d'une certaine liberté d'action s'appuie sur un ensemble de règles qui codifient le comportement de l'individu B et qui limitent sa marge de manœuvre. Par ailleurs, le concept de stratégie renvoie à différentes dimensions : les acteurs agissent pour améliorer leur capacité d'action et/ou aménager des marges de manœuvre. Les projets des acteurs sont rarement clairs et cohérents, mais le comportement n'est jamais absurde. Il a toujours un sens intrinsèque. Tout comportement humain est actif dans la mesure où il est le résultat de choix. A travers cette théorie, nous tendons à expliquer comment les étrangers et les vendeurs contournent le système en place pour parvenir à leurs fins.

## **Méthodologie**

La présente étude a été réalisée entre 2016 et 2020 dans le pays Toura. Elle se propose de mener une réflexion sociologique sur le choix des ventes de terres au détriment de l'harmonie sociale et des générations futures dans ces localités. Dans le cadre de cette étude, le choix s'est porté sur la méthode qualitative compte tenue de la faiblesse des bases de données statistiques. Sa réalisation s'est faite à partir de données documentaires et de données obtenues à partir d'enquêtes de terrain. Pour mieux cerner le sujet, l'hypothèse suivante est formulée : La vente de terres ou/et de forêts comme choix adopté pour faire face à la pauvreté trouve son explication dans les stratégies mobilisées par les acquéreurs et la mauvaise foi de certains paysans. L'ensemble des données mobilisées dans cette présente étude est collecté dans sept (07) localités sur les quatorze (14) villages du canton Yiligré. Il s'agit de

Douagueré, Ganné, Gninlé, Gourané, Gourené, Zouandié et zorolé. Notre population mère se compose de 16168 paysans. Toutefois, la limite des ressources financières, ne permettent pas d'interroger de façon exhaustive tous ces paysans. Nous avons utilisé la technique d'échantillonnage par quotas pour sélectionner un échantillon arbitraire de 33 personnes, constituant les deux millièmes (2/1000 -ème) de l'ensemble des 16168 paysans que comptent les sept (07) localités sélectionnées. Ce critère de sélection se justifie par le fait Yiligré est l'épicentre des ventes de terres dans le pays Toura. Parlant concrètement de la méthodologie de la présente étude, ont été mobilisés la recherche documentaire, les observations directes et le guide d'entretien adressé à des enquêtés (sexes et âges confondus) en ciblant les catégories d'enquêtés dans la perspective d'une étude qualitative.

## **Résultats**

### **1-La détérioration des liens sociaux**

L'âge dans la société traditionnelle africaine pose le fondement de l'autorité. De lui-même, l'âge ne donne pas un statut ; mais les relations sociales qui placent les anciens au cœur même de l'organisation et la structuration de la vie en société ont entériné dans la pratique une gérontocratie, responsable exclusive de l'ordre social. Cependant, nous assistons, depuis des décennies, à l'effritement de ces valeurs. L'introduction d'un type nouveau d'instruction et d'éducation, une conception nouvelle de la société dans son organisation et son fonctionnement, une vision nouvelle des rapports interpersonnels, plusieurs décennies de crises successives, ont fait que l'Afrique a perdu ses valeurs d'antan. Les effets de la crise se traduisent au plan social par un affaiblissement des solidarités traditionnelles qui fonctionnaient comme des filets de sécurité sociale a eu pour conséquence majeure, la redéfinition des rapports entre « aînés » et « cadets » sociaux. L'éclatement des structures communautaires et l'incapacité de l'Etat à assurer le lien social par le maintien de la paix et de la sécurité ont contraint à un mode de vie individuel amputé de ses bases collectives (Attane, 2011 ; Babo 2008). L'appropriation individuelle, l'accumulation des patrimoines fonciers et la remise en cause du droit

d'aïnesse dues au chaos politique, la « crise », la « guerre » ou le « conflit » a offert à la jeunesse l'opportunité d'être acteur et auteur de son avenir collectif. Les (cadets sociaux) ne veulent plus subir la domination des aînés par l'imposition des règles et des lois qui régissent la société traditionnelle. L'autorité des chefs de lignages, de familles et des villages et les lois coutumières sont perçues comme ringardes par la jeunesse qui se veut responsable et acteur de la gestion des biens communs notamment les patrimoines fonciers coutumiers en écartant la gérontocratie (Djié, 2011). Les jeunes s'inscrivent donc dans l'insoumission, la prédation et la consommation des biens et non leur accumulation. Et ce mouvement à part leur mort toujours possible, devient leur vie même, un mode de sociabilité, « la jeunesse autochtone n'a parfois guère plus envie de respecter le « Maître de terre » autochtone que le travailleur migrant, mais entend parfois s'y substituer. Une des escroqueries classiques en milieu rural est d'ailleurs la « vente » par des jeunes villageois de terres autochtones à des migrants, les contractants étant le plus souvent complices (Galy, 2004 p. 12).

*« Actuellement là, chacun se cherche. Les vieux-là ont eu forêts ils n'ont rien fait avec. Maintenant là, ils n'ont qu'à nous laisser on va gérer à notre manière. Forêts là c'est pour nous tous donc j'ai décidé de vendre pour moi celui qui n'est pas content, il n'a qu'à faire ce qu'il veut ! Moi je m'en fou de quelqu'un. C'est mon argent qui m'intéresse, un point c'est tout. Et puis si on n'a pas vendu forêts là oh, on va avoir l'argent pour manger et s'occuper de nous-mêmes ? J'ai ma famille maintenant je dois m'occuper de tous ceux-là, je fais comment ? ». (G. Donald, jeune paysan de gouréné).*

Ces mutations marquent une rupture entre l'historiquement construit et le récemment institué.

A ces mutations, s'ajoute la mauvaise foi de certains paysans.

## **2- La mauvaise foi de certains paysans**

Le président Houphouët, opte pour un développement économique axé principalement sur le secteur agricole. A cet effet, il fait venir des pays limitrophes une main d'œuvre pour exploiter les vastes domaines fonciers dont dispose le pays. Pour cela, il met tout en œuvre pour

assurer l'approvisionnement gratuit de cette main-d'œuvre (voltaïque surtout) vers la Côte d'Ivoire (Nana, 1993). Les migrants bénéficient d'un soutien pour accéder à la terre. L'administration exerce une pression sur les autorités villageoises autochtones pour qu'elles accueillent et installent les migrants (Chauveau et Bobo, 2003). Et pour récompenser l'effort de mise en valeur des zones forestières, le président Houphouët déclare ceci : « *Le gouvernement et le parti-Etat décident de reconnaître à tout citoyen d'origine ou d'adoption, qui met une parcelle de terre en valeur quelle qu'en soit l'étendue, le droit de jouissance à titre définitif et transmissible à ses héritiers. Autrement dit, la terre appartient à celui qui la met en valeur* ». Cette déclaration sonnait comme une protection accordée contre toutes tentatives des autochtones de contester et de retirer le droit d'occupation foncière aux migrants. Ainsi, des conflits liés à la propriété et à la limitation des terres entre lignages, familles et villages font rage. Les anciens litiges fonciers refont surface dans le sillage des villages d'ordinaires paisibles. Conserver les terres ou/et forêts pour les générations et les besoins futures devient problématique. La peur de perdre le contrôle de tout le patrimoine foncier coutumier sans contrepartie s'est traduite par une multiplication des ventes de terres ou/et forêts. Cependant, les ventes ne s'inscrivent pas dans cette seule logique. La situation d'insécurité et d'anomie sociale du fait des nombreuses crises en milieu rural et la paupérisation entraînent une lutte de classe entre les cadets et les aînés sociaux accusés d'être responsables de la paupérisation grandissante à cause de la gestion désastreuse des biens communs. Dans cette lutte de classe et de pouvoir, l'enjeu principal est le contrôle des ressources communes dont la principale est la terre ou/et forêt. Ainsi, aucune classe ne rechigne à vendre les terres ou /et forêts en vue de garder la mainmise sur la principale ressource commune. « *Maintenant là, nous tous on va vendre ! il ne faut pas que les enfants-là vendent tout pour nous laisser. Parce que si tu ne vends pas, ils vont passer derrière toi pour aller vendre, et toi tu vas sortir zéro. Chacun aura ses étrangers maintenant et puis on va voir* ». (Propos du vieux Zoh planteur à Gninlé).

Chaque classe lutte pour conserver la main mise sur les patrimoines fonciers coutumiers en y associant les migrants pour annexer le maximum de parcelles de terres et asseoir sa suprématie. Cependant, pour d'autres paysans, la vente de terres ou/et de forêts n'est pas une question d'indigence économique et de possibilité de

gagner de l'argent, mais c'est plutôt un moyen pour assouvir les désirs malsains. En effet, si certains paysans autochtones vendent leurs terres ou/et forêts et même celles des autres, c'est dans le dessein de nuire à ceux qui désirent gérer de manière efficiente les terres.

*« Quelqu'un qui est fonctionnaire, vient chercher quoi au village pour lutter la forêt avec nous. Non seulement ils ont salaire par mois et ils veulent venir nous empêcher de nourrir nos enfants en exploitant de grandes parcelles puisqu'ils en ont les moyens. Comme nous on ne peut pas faire comme eux, on va vendre pour nous pour gagner quelques choses au moins » (G. B. planteur à Gourané).*

Outre, la volonté de certains paysans autochtones de gagner de l'argent ou de nuire aux autres paysans, l'aliénation des patrimoines fonciers coutumiers s'explique effectivement par l'ascendance prise par les jeunes ou les cadets sociaux qui s'inscrivent dans la consommation des biens communs et non leur accumulation. De plus, les stratégies mises en place par les migrants qui sont les acheteurs ne sont pas sans reproches dans l'aliénation des terres. Ainsi, dans la suite de cette étude, il sera question des stratégies mobilisées par les étrangers pour pousser les paysans à vendre leurs patrimoines fonciers. Mais, avant d'aborder les stratégies mobilisées par les migrants, il faut noter que ces migrants sont animistes et musulmans et peu alphabétisés, constituent une population jeune active et occupée à 99% soit dans l'agriculture, soit dans l'informel. Ils sont notamment très présents dans l'économie de plantation dont ils maîtrisent la plupart des filières. L'histoire des migrations des peuples en Côte d'Ivoire nous enseigne que ces peuples venus du nord, sont des guerriers originaires des anciens empires du Mali. Ils ont fui l'insécurité et l'anarchie chronique pour s'introduire dans le nord de la Côte d'Ivoire à la recherche de terre pour s'installer définitivement sans esprit de retour, avec l'espoir de pouvoir édifier un nouvel Etat. (Ekanza ; 2007). Venus dans le pays Toura à la recherche d'une terre plus prolifique pour les uns, et pour d'autres une place pour cultiver. Les premiers étrangers sont arrivés à la faveur et en faveur de la rébellion de 2002, comme soldats des principaux mouvements de la rébellion (MPIGO, MPCIC, etc.). Installés, ils font venir leurs parents restés dans les lieux d'origine. Plus de la moitié est agriculteur et les autres exercent dans la mécanique

(réparateurs de motos et de vélos), les petits commerces et la restauration.

## **2- Les stratégies mobilisées par les migrants pour obtenir les terres**

### ***2.1- La ruse***

Comme stratégie de base, les migrants se montrent très gentils, très respectueux envers la population autochtone tant qu'ils sont encore à la recherche d'un point de chute. Ils optent pour de petits contrats journaliers appelés en langue locale « *téré-kélé* » qui est un contrat journalier qui peut être rémunéré en espèce ou en nature. Il peut également servir pour éponger ses dettes, pendant lesquels ils font montre de toutes leurs bravoures et endurance. Ainsi, ils gagnent la sympathie de leurs employeurs qui peuvent leur confier des parcelles plus importantes ou les recommander à d'autres paysans pour un autre contrat appelé « *travail partagé* » (Colin ; 2011). Ils usent de flatteries qu'ils accompagnent de dons (poulets, pintades, canards, etc.). Dès que l'un d'eux a obtenu une parcelle, il fait venir de nombreux autres compatriotes qui travaillent avec lui ; et ainsi, à la visite suivante du propriétaire, ils ont déjà dépassé les limites fixées. Ils entrent alors en groupe dans une autre « négociation » qu'il est souvent impossible de refuser. Les premiers contacts ont souvent débuté pendant les périodes de soudure, principalement à la rentrée scolaire, moment où le petit paysan est le plus fragile. L'opportunité de solutionner facilement le problème qui « tuait » son sommeil est souvent vite saisie avant le temps de réflexion. Il est alors prêt à céder même une plantation dont la récolte est presque au point.

### ***2.2- Les échanges ou les trocs***

Les situations les “meilleures” sont les cas d'échange entre le cédant et l'acquéreur : soit par troc, soit par achat en espèce. La méthode qui a été beaucoup utilisée au départ est l'échange « motos/forêts » : les étrangers offrent le plus souvent aux paysans une moto, en échange d'une parcelle de forêt ; ces motos parfois « *occasions peinturées* » qui ont servi de monnaie d'échange, on a vite fait de les bousiller (ne sachant pas conduire) ou de les garer dès les premières pannes ou quand il n'y a plus d'argent pour le carburant, ou parce que



sans les papiers nécessaires alors que les barrages de FRCI, dozos, gendarmes sont en nombre considérable pour traquer même les cyclistes et parfois les piétons afin de les « racketter ». Ils sont prêts à faire des prêts à leurs « tuteurs » qui se transforment régulièrement en « avance » pour obtenir d'autres terres. Heureux sont ceux qui reçoivent de l'argent, même dérisoire, en échange de la forêt ou de leurs plantations. Les prix sont vivement discutés, comme s'agissant d'une vulgaire marchandise. Le prix d'un hectare de forêt, d'environ 25000 FCFA au départ, avoisine les 300.000 FCFA (Gueu, 2012), somme alléchante pour un paysan habitué à n'en recevoir d'ordinaire après les récoltes. Les courtiers qui se chargent de trouver aux migrants des vendeurs, sont aussi les « géomètres » qui font les mesures des terres même et surtout la nuit. Ils reçoivent respectivement du cédant et de l'acquéreur la somme de vingt mille francs par hectare.

### ***2.3- L'intimidation et la violence***

A leur arrivée dans le canton Yiligré à la faveur de la rébellion de 2002, les étrangers (migrants) sont venus avec des armuriers. Deux véhicules (chaque fois sous la supervision du nommé S.S, ancien chef de gang à Oumé puis à Bloléquin) sont venus avec des quantités d'armes de guerre dans les environs des villages de Yakéalé et Zouandié. Les premiers ont été précédés par les forces françaises de la Licorne. Ces étrangers, surtout Burkinabé, qui viennent réclamer des terres dans un petit village arrivent souvent avec une trentaine de motos vrombissant ensemble, chacune portant au moins trois individus (soit un bataillon de 90 personnes à la fois), dont des dozos bardés de fétiches. Que peut refuser le pauvre paysan lors d'une « négociation » dans les circonstances pareilles, s'il ne peut compter sur personne d'autre ? Des dozos auréolés d'armes et de munitions bien visibles « patrouillent » régulièrement dans les villages où se manifestent des oppositions ou qu'on suppose rebelles (Galy 2007). Il n'est pas rare qu'un groupe d'étrangers (surtout burkinabé) entre dans une forêt sans avoir contacté qui que ce soit parmi les autochtones. Ils commencent à créer leurs plantations en espérant que personne ne vienne s'en plaindre. Ou alors, ils sont prêts à entrer en négociations avec le propriétaire éventuel, mis devant le fait accompli. Celui-ci ne peut recourir à l'administration corrompue ou craintive qui ne peut grand-chose. Si un accord n'est pas trouvé, commence un long processus

judiciaire qui épuise financièrement et psychologiquement les paysans qui n'ont que la vente comme la dernière et unique solution pour éviter une perte définitive sans rien en contrepartie. C'est ce que confirment ces propos :

*« Si on nous met dans une forêt après avoir pris notre argent, même si c'est un enfant qui nous a mis là-bas, nous n'en sortons pas, même si la terre appartient à un autre. Même celui qui nous y a mis ne peut pas nous fait partir. Aussi, si tu as par exemple dix (10) hectares, nous, on va travailler pour toi et tu vas nous donner la moitié quand ça va commencer à produire. Il y a aussi ceux qui entrent dans une forêt sans contacter quelqu'un. Ils attendent que le propriétaire arrive pour négocier avec lui ; sinon, ils ont ainsi gagné forêts cadeaux pour travailler »* (M. Dramane responsable de la communauté CEDEAO).

D'autres fois, les étrangers qui ont déjà obtenu une portion de terre cachent pour un moment quelqu'un des leurs et accusent les villageois autochtones de l'avoir fait disparaître (Zorolé, Gouréné, Douaguéré...). Ils se précipitent alors pour déposer des plaintes chez leurs complices des administrations (gendarmeries, sous-préfectures, tribunal...). Invariablement, la réparation réclamée est la cession des terres sur lesquelles « l'infraction » a été commise. Une fois l'an, les principaux chefs Burkinabé se retrouvent tous quelque part dans la forêt pour certains rituels ou des conclaves dont personne n'a encore percé le mystère. La stratégie de l'intimidation est soutenue par la rumeur de leur puissance occulte, et par la violence réelle déjà expérimentée ici et là. Pire encore, l'installation de ces Burkinabés peut se faire par l'utilisation directe de la violence, allant des menaces, des incendies criminels, aux vols, aux viols et assassinats de certains propriétaires terriens. De nombreuses tentatives d'assassinat, disparitions, morts (à Gniné, Gourané, Ganné, Gouiné, Gouréné, Douaguéré, ou encore Monguilé et Gandié dans le canton voisin...) sont déplorées depuis leur arrivée, sans compter ce qui se passe ailleurs (comme dans les villages de Yaloba, Dio, Loualéba, Digoulé, entre autres). Alors que les autochtones Toura ne connaissent aucun meurtre volontaire depuis la période coloniale au moins (sauf par la sorcellerie peut-être). En avril 2014, ils ont brûlé les greniers des villageois et tenté de brûler le village de Gbohioyé. Le 10 mai 2018, ils ont saccagé, pillé,

brûlé tout le village de Gandié (399 habitations détruites sur 417) dans le canton voisin à cause de l'interdiction d'accès à une forêt sacrée et d'une mort suspecte supposée occasionnée par les jeunes de ce village. Et les acteurs de cette barbarie, connus de tous, vivent tranquillement leur vie sans être inquiétés le moins du monde.

## **Discussion**

### **1-Insécurité persistante**

Les ventes de terres ou/et de forêts ont exacerbé l'insécurité dans l'ensemble du pays Toura. Dans un tel contexte, les assassinats, les viols et les vols sont devenus monnaie courante. L'intensification des conflits est due à la raréfaction foncière du fait que 90% de la population vivent de la terre (Thimna B. et Monnier L., 2011). La mort d'un membre d'une communauté donnée est systématiquement attribuée aux membres de l'autre sans attendre qu'une enquête sérieuse soit menée par qui de droit pour déterminer l'identité de l'auteur du crime et situer toutes les responsabilités. Cette insécurité persistante est à l'origine des tensions visibles dans les choix du lieu d'habitation. D'un côté, les étrangers et leurs hôtes occupent les quartiers Mossikro, Lobikro, Baoulékro et de l'autre côté les populations autochtones souvent hostiles aux ventes de terres/forêts.

### **2-Les répercussions des ventes de terres**

#### ***2.1- Au plan environnemental***

Les ventes de terres ou/et forêts sont à l'origine de la transformation du pays Toura. Les forêts vierges qui s'étendaient à perte de vue ont disparu laissant place à des campements, des plantations de cacaoyers visibles même sur les flancs des montagnes. La faune et la flore sont détruites par l'utilisation de produits chimiques, les feux de brousse et les cultures extensives entraînant la dégradation du paysage luxuriant et de l'écosystème en général. On a tendance à oublier que la forêt est indispensable pour la survie de l'humanité et on s'attarde plutôt sur la rente économique. Même si l'économie ivoirienne repose essentiellement sur l'agriculture, la protection de la biodiversité et la lutte contre le dérèglement climatique doivent être considérés comme les deux défis environnementaux les plus importants

aujourd'hui. Car chaque année, ce sont 130.000 km<sup>2</sup> de forêts qui disparaissent dans le monde dont 500.000ha/an en Côte d'Ivoire emportant avec eux la biodiversité, les ressources naturelles et le potentiel culturel que la forêt a à offrir aux citoyens mais également aux entreprises. Aujourd'hui, le couvert forestier est estimé à 7,8% de la superficie totale du pays. Ainsi, il est indispensable d'intégrer la protection de cet élément dans tous les projets. Ces menaces qui affectent considérablement aussi bien les écosystèmes que les organismes vivants qu'ils abritent ont un effet déterminant sur l'économie et la qualité de la vie humaine. L'état de la biodiversité et les menaces pesant sur elle sont similaires dans tous les pays d'Afrique de l'Ouest. Les gouvernements doivent être pour cela des acteurs clés de la lutte contre (la déforestation) les ventes de terres.

### ***2.2-Au plan socio-économique et culturel.***

Les ventes ont certes donné au pays Toura une certaine visibilité. Le développement de l'économie locale est observé. Le transport s'est aussi amélioré considérablement. Ce canton qui, autrefois, n'apercevait les véhicules qu'une fois par semaine, connaît désormais l'affluence des véhicules tous les jours, chose qui était inconcevable avant l'arrivée des étrangers. Mais les principaux dangers qui guettent les populations sont l'insécurité alimentaire, le phénomène de paysans sans terres et la perte de leur identité qui sera suivie à très court terme de la disparition-même de toute la population Toura car c'est un véritable ethnocide en silence qui est en marche, sans que personne ne réagisse maintenant. La forêt occupe une place si importante dans la culture du peuple Toura qu'un culte lui est voué. La disparition des forêts a causé également la cherté des prix du vivriers vu que leurs productions ne taraudent plus les esprits à cause des cultures d'exportation et de l'amenuisement des espaces culturels. En effet, les vivriers sont relégués au second plan. Désormais pour se procurer du vivrier (le riz par exemple) il faut en acheter sur les boutiques ou se rendre au marché de Gourané pour acheter le peu que les étrangers Burkinabés et Lobi produisent encore, ou se rendre à Man, ce qui est souvent incertain puisque, ce sont les villages qui approvisionnent le marché de Man, et ces villages sont souvent dans les mêmes situations de crise. En plus de l'insécurité alimentaire, le phénomène de « paysans sans terre ou paysans errants ». Il est récurrent de voir des paysans qui

ont vendu toutes les parcelles, même celles qu'eux même exploitaient, se retrouver donc au « chômage », et deviennent parfois manœuvres dans les plantations qu'ils ont vendus aux étrangers. Certains vont jusqu'à donner leurs filles et même leurs femmes aux étrangers pour coucher avec elles afin d'avoir de quoi manger. La fête de l'igname qui est la principale cérémonie autour de laquelle gravitent les autres cérémonies et qui est censé maintenir les relations, horizontales, entre toutes les composantes, tous les membres du peuple des vivants, assurant ainsi leur unité peine à être organisée car désormais, seule la lutte pour le contrôle du patrimoine foncier préoccupe les populations. L'externalité des ventes doit amener les politiques à privilégier la gestion de la forêt car l'usage abusif de cette ressource peut affecter la vie des populations.

## **Conclusion**

L'insurrection de 2002 fut à l'origine de la transformation du pays Toura. Ainsi, avec l'absence de l'administration, conjuguée à la « gouvernance rebelle », font observer de nouveaux comportements sociaux. Les ventes de forêts et de terres sont devenues monnaie courante. Ces comportements nouveaux dans la société Toura sont le résultat de la mauvaise foi de certains paysans mais également des stratégies mobilisées par ces étrangers. Ces transactions ont occasionné non seulement la résurgence des anciens litiges fonciers entraînant la détérioration des liens sociaux, mais également la destruction de la biodiversité et de l'environnement. Il s'est agi, à travers cet article, d'expliquer et comprendre les raisons du choix de la terre comme marchandise dans le canton Yiligré. En suivant le guide d'entretien et la collecte des données sur le terrain, l'étude est parvenue aux résultats que : le choix pour la vente de terre est dû aux stratégies mobilisées par les étrangers et la mauvaise foi de certains paysans. A l'analyse, il ressort que les ventes de terres ou/et de forêts interviennent dans un contexte d'indigence économique et d'anomie sociale auxquelles les paysans réagissent par les ventes de terres et/ou forêts. L'externalité des ventes doit conduire à des comportements plus responsables dans la gestion des forêts.

## Références bibliographiques

**Attané A** (2011). La notion d'aïnesse sociale a-t-elle encore un sens dans les contextes contemporains ouest-africains ? : L'exemple de la société burkinabé. In Molmy W. (éd.),

**Babo Alfred** (2008), *Failite de l'Etat et administration de l'espace public politique par les jeunes en Côte d'Ivoire*. CODESRIA.

**BABO Alfred et DROZ Yvan**, (2006) *Conflits fonciers : de l'ethnie à la nation Rapports interethniques et ivoirité dans le Sud-ouest de la Côte d'Ivoire*. Montpellier, Colloque international "Les frontières de la question foncière – At the Frontier of land issues".

**BAD**, (2015), *rapport annuel*.

**Cheauveau Jean-Paul et Bobo Samuel**, (2005), *Crise foncière, crise de la ruralité et relations entre autochtones et migrants sahéliens en Côte d'Ivoire forestière*, revue outre-terre n°11, pp.247-264).

**Crozier Michel et Freiberg Elberth**. (1977). L'acteur et le système, les contraintes de l'action collective, Paris, Editions du Seuil.

**Chauveau J-P. et Bobo, K. S.** (2003) *Crise foncière, crise de la ruralité et relations entre autochtones et migrants sahéliens en Côte d'Ivoire forestière*. Outre-Terre/2, n°11, pp. 247-264.

**Colin Jean-Philippe** (2005), « *Le développement d'un marché foncier ? Une perspective ivoirienne* », *Afrique contemporaine* (n° 213), p. 179-196.

**Djié Ahoué** (2011), *La jeunesse ivoirienne face à la crise en Côte d'Ivoire : le point de vue des jeunes*. Paris : L'Harmattan.

**Ekanza Simon-Pierre** (2007), *Côte d'Ivoire : terre de convergence et d'accueil* (XVe – XIXe siècles). Editions CERAP.

**Galy Michel**, (2007), "*Politologie d'une rébellion. Une « gouvernance par la violence » au Nord de la Côte d'Ivoire ?*" *Cultures & Conflits* 65(1) : 137-155.

**Galy Michel**, (2004), « *De la guerre nomade : sept approches du conflit autour de la Côte d'Ivoire* », *Cultures et Conflits*.

**Nana Mathias**, (1993). Les politiques des régimes face au mouvement migratoire : l'exemple des migrations externes burkinabè vers la Côte d'Ivoire (1960–1987), in *Droit et culture*, n°25, pp. 161-182.

**Thimna Bunte** et **Monnier Laureline** (2010). La médiation des conflits fonciers au Burundi, Agence Suédoise de coopération Internationale au Développement (Sida).

**Yao Prao** (2020). Côte d'Ivoire à qui profite la croissance économique /Afrique/DW/30/10/2020. [www.dw.com](http://www.dw.com) consulté le 20/12/2020